

Diversité des jeunes adultes en Guyane

La « Démarche Jeunesse » est une recherche-action triennale 2011-2014 menée en Guyane. Elle vise à comprendre la situation des jeunes adultes afin de refonder une politique territoriale de jeunesse. Or près de 60 % des 16-25 ans de Guyane habitent dans des quartiers prioritaires (Cucs ou Zus). Une politique de jeunesse est dès lors inévitablement une politique de la ville, et inversement. Mais une telle politique doit prendre en compte les disparités au sein même du territoire de Guyane. Le modèle présenté ici montre que, s'il n'existe pas un net « effet quartier », on note cependant un effet de système qui distingue bien les quartiers prioritaires des quartiers non prioritaires, en particulier en matière de conditions de vie et de perceptions.

La Guyane, un territoire français peu dense mais en forte croissance démographique

La Guyane, seul territoire de l'Union européenne situé en Amérique du Sud, est un vaste espace de 83 846 km² (de la taille du Portugal) pour environ 230 000 habitants. Peu dense, la Guyane est cependant le département qui connaît la plus forte croissance démographique. Le taux de variation annuel moyen entre 1999 et 2010 est de 3,5 %. Ce développement s'explique notamment par le taux de natalité sur cette même période : de 30,3 en moyenne pour 1 000 habitants (loin devant La Réunion (19,2) deuxième département dont la croissance est la plus élevée).

La Guyane est un département français difficilement comparable aux départements métropolitains : le taux de chômage y est très élevé, le taux d'emploi très faible (**tableau 1**) ; une grande partie de la population est inactive, c'est-à-dire ni au chômage, ni en emploi, tout particulièrement chez les 15-24 ans. Bien que des progrès notables soient observés depuis 15 ans, c'est toujours en Guyane que les taux de scolarisation sont les plus faibles, et ce quelle que soit la tranche d'âge considérée (2-5 ans ; 6-11 ans ; 12-17 ans ; 18-24 ans).

Tableau 1
Principaux indicateurs socio-économiques en Guyane

	Guyane	Hexagone*
Taux de chômage (2 ^e trimestre 2012, au sens du BIT)	22,3 %	9,7 %**
Taux d'emploi des 15-64 ans (2 ^e trimestre 2012)	44,6 %	64,0 %
Part de la population inactive en 2010	59,3 %	36,5 %
Part de la population inactive parmi les 15-24 ans en 2010	79,5 %	16,5 %***
Part des sans diplôme parmi les non scolarisés de 15 ans ou plus en 2010	50,9 %	17,9 %
Part des résidences principales n'ayant pas le tout à l'égout en 2011	61,8 %	nd
Part des familles ayant 4 enfants ou plus en 2010	17,2 %	2,2 %
Nombre de pièces (moyenne par personne) dans les résidences principales en 2010	1	1,7
Part des immigrés en 2009	30,0 %	8,0 %
Part des enfants vivant dans une famille monoparentale parmi l'ensemble des enfants en 2010	42,0 %	18,2 %

Champ : Guyane et hexagone.

Source : Insee, RP2008-2009-2010.

Traitement : CRPV.

Lecture : 17,2 % des familles guyanaises ont 4 enfants ou plus contre 2,2 % des familles de l'Hexagone.

* Les comparaisons présentées n'incluent pas le département de Mayotte.

** 48,5 % dans les départements antillais.

*** La Réunion est le deuxième département avec 31,6 % en 2010.

La Guyane est aussi le département français où la part des sans diplôme parmi les non scolarisés de 15 ans et plus est la plus élevée. C'est en Guyane qu'on trouve la plus grande part de familles monoparentales. C'est en Guyane encore que les fratries sont les plus larges. C'est le département où les logements sont les plus insalubres et les plus surpeuplés. Enfin, les immigrés représentent près

de 30 % de la population de Guyane, soit le taux d'accueil régional le plus élevé devant ceux d'Ile-de-France et d'Alsace¹.

Ces premières données illustrent l'écart entre la Guyane et les autres territoires français. Au-delà du caractère éventuellement « prioritaire » des quartiers, c'est bien tout le territoire guyanais qui se trouve en décrochage par rapport aux moyennes nationales.

1. Benoit Hurpeau, *Panorama de la population immigrée en Guyane*, Insee Antilles-Guyane, septembre 2012 ; *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Insee, édition 2012.

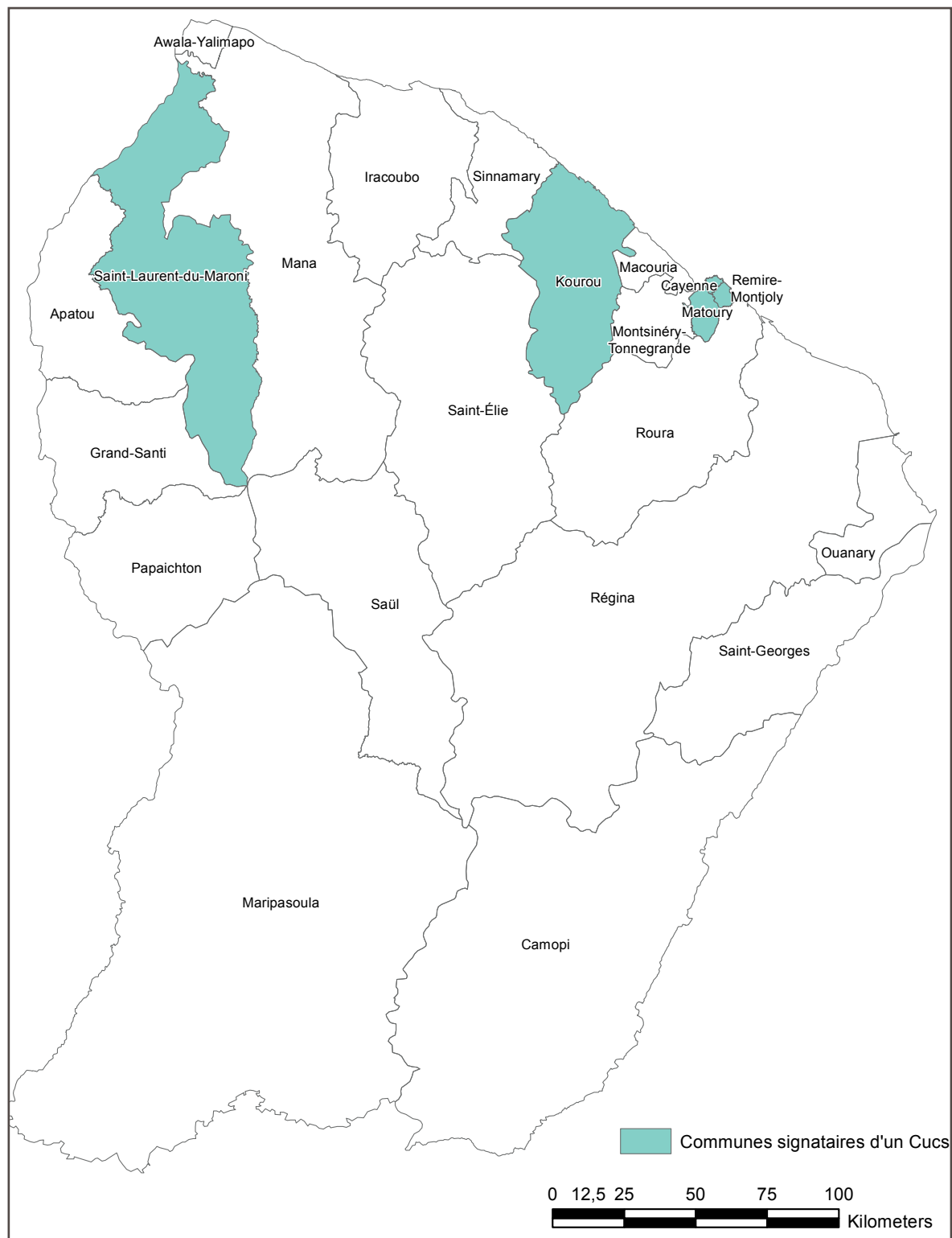
La géographie prioritaire en Guyane : 5 communes Cucs et 52 quartiers prioritaires

Actuellement près de 90 % de la population habitent sur le littoral, en particulier dans les pôles urbains que sont

l'île de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni. Mais la croissance démographique bouleverse l'équi-

Carte 1

Département de la Guyane : communes signataires d'un CUCS



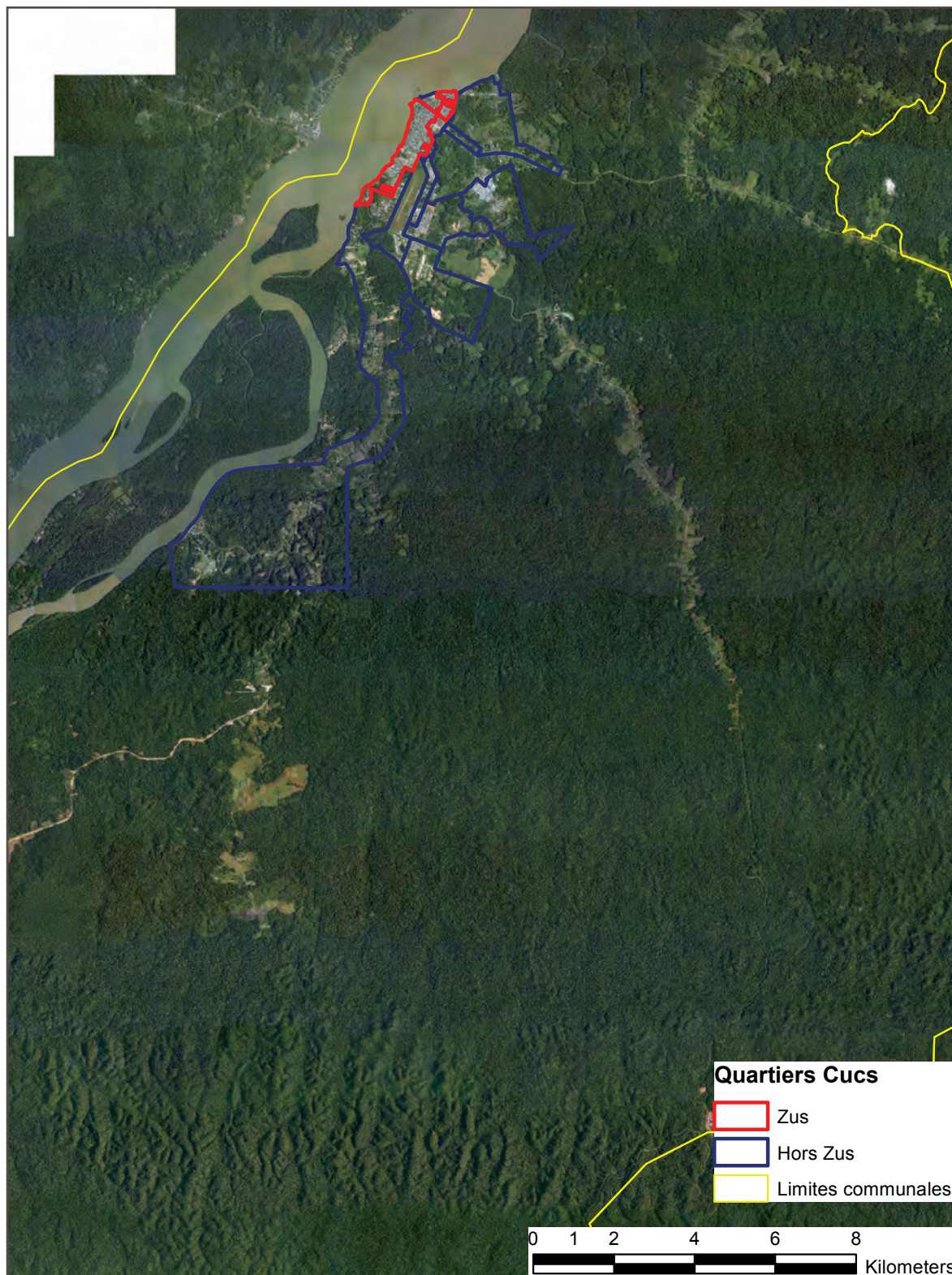
Source : SGCIV.

libre rural – urbain. La commune de Macouria, située entre l'île de Cayenne et Kourou, a vu sa population passer de 5000 habitants en 1999 à près de 10000 en 2010, et près de 10000 nouveaux habitants sont

attendus lorsque la ZAC de Soula sera terminée. 52 quartiers sont aujourd'hui en politique de la ville : à Cayenne, Matoury, Rémire Montjoly, Kourou et Saint-Laurent du Maroni.

Carte 2

Département de la Guyane : Saint-Laurent du Maroni



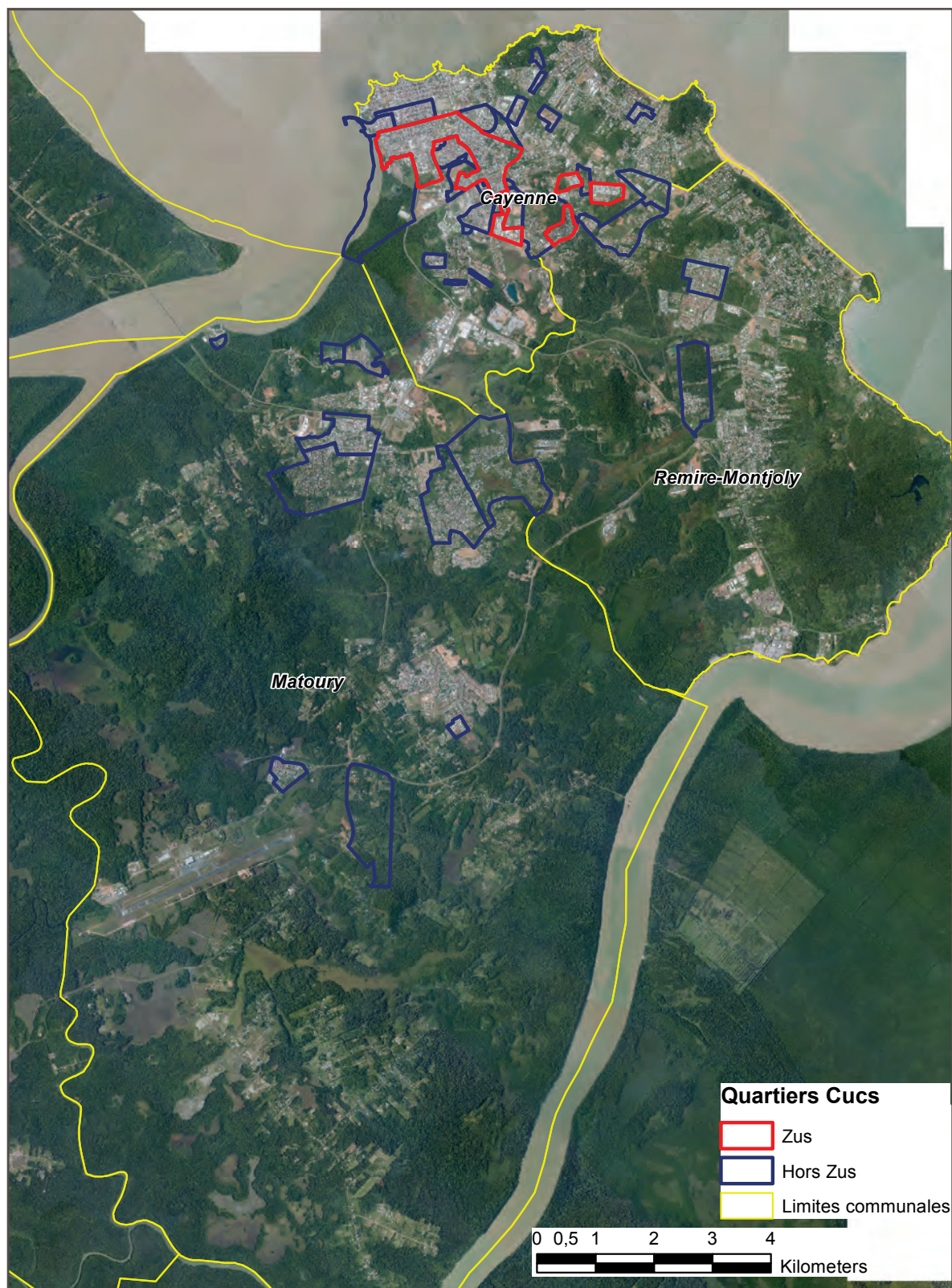
Source : Contour des quartiers - SGCIV. BD Ortho IGN - 2006

Carte 3
Département de la Guyane : Kourou



Source: Contour des quartiers - SGCIV. BD Ortho IGN - 2006

Carte 3
Département de la Guyane : Cayenne



Source : Contour des quartiers - SGCIV. BD Ortho IGN - 2006

Un manque d'informations infracommunales préjudiciable en Guyane

La définition, en 2006-2007, de la géographie prioritaire en Guyane fut délicate. « Les critères de sélection des quartiers prioritaires sur le territoire national, notamment les indicateurs socio-économiques, ne furent pas opérants dans ce département. Il y a peu de données à l'échelle infracommunale ce qui rend impossible la délimitation de « quartiers » ou secteurs présentant des caractéristiques socio-économiques particulières.² »

L'échelle d'observation actuellement la plus fine en Guyane est l'Iris, bien moins précise que le carroyage disponible en métropole ou dans certains DOM (La Réunion, La Martinique). En outre les périmètres Iris (établis par l'Insee) ne recouvrent que très partiellement la géographie prioritaire de la politique de la ville (Zus, Cucs, ZFU, etc.), de l'Education nationale ou encore du ministère de l'Intérieur (Zones de Sécurité Prioritaire).

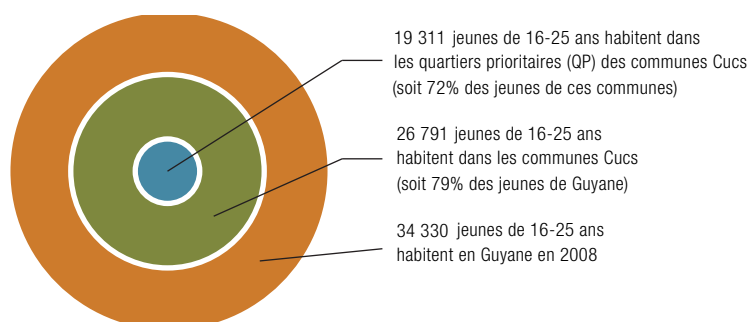
Plus de la moitié des jeunes adultes de 16-25 ans en Guyane vit dans un quartier prioritaire

La « Démarche Jeunesse », réalisée en 2012 (cf. **encadré La démarche**), dénombre environ 35 000 jeunes de 16-25 ans en Guyane. Dans un contexte démographique en très forte croissance, leur part est stable depuis 30 ans. Ce qui semble en réalité caractériser ces jeunes adultes en Guyane ce n'est pas tant qu'ils sont proportionnellement très nombreux, mais plutôt qu'ils sont eux-mêmes suivis d'une génération encore plus nombreuse. Les moins de 15 ans représentent en effet 35 % de la population en 2008, soit presque le double de la métropole (18 %). Le sentiment d'une partie de la population d'être « submergée » par ses jeunes tient donc vraisemblablement à deux phénomènes : c'est toute la population guyanaise qui croît très fortement, contribuant ainsi à une densification de l'espace en particulier dans les villes (et notamment les quartiers prioritaires) ; l'espace public étant traditionnellement occupé par les jeunes (surtout par les garçons) on peut avoir le sentiment d'une surreprésentation de cet âge.

79 % des 16-25 ans habitent dans une des cinq communes Cucs (**graphique 1**) : Cayenne, Matoury, Rémire Montjoly (ces trois communes formant l'île de Cayenne), Kourou et Saint-Laurent du Maroni. Les pôles urbains attirent donc une très grande majorité de cette population venue étudier ou trouver un travail.

Au sein de ces communes Cucs, 72 % des 16-25 ans habitent dans des quartiers prioritaires. A l'échelle de la Guyane ce sont ainsi près de 60 % des jeunes adultes qui vivent dans des quartiers prioritaires. Mais de sensibles différences territoriales apparaissent. Ainsi, à Saint-Laurent du Maroni (proche de la frontière avec le Surinam), plus de 90 % des 16-25 ans habitent en quartier prioritaire à Cayenne, Kourou et dans une moindre mesure Matoury, c'est le cas d'environ 70 % des jeunes adultes et enfin, à Rémire Montjoly, où ils sont moins de 40 % dans cette situation.

Graphique 1
Répartition des 16-25 ans dans les quartiers prioritaires ou non prioritaires



Source : CRPV Guyane, Démarche Jeunesse, 2012.
Traitement : CRPV.

2. La structure des âges changera peu en Guyane si l'on en croit les projections démographiques jusqu'à 2040 : l'effectif des jeunes des 15 à 25 ans triplera d'ici 2040 mais les moins de 15 ans représenteront toujours environ 1/3 de la population, les 15-25 ans un peu moins d'1/5^e et les plus de 25 ans environ la moitié.

La Démarche Jeunesse: une méthode partenariale et expérimentale « politique de la ville »

En 2011, la Préfecture de Guyane, le Conseil régional, l'Insee Antilles-Guyane et le CRPV de Guyane ont estimé nécessaire de mieux comprendre la situation des jeunes adultes en Guyane. L'objectif : produire une observation fine des jeunes adultes en Guyane pour permettre l'élaboration d'une politique jeunesse dans la perspective de la future collectivité territoriale.

D'avantage qu'une production de connaissances il s'agit d'un véritable accompagnement de politiques publiques. Une gouvernance du projet a été mise en place avec la constitution d'un Comité de pilotage et d'un Comité technique associant l'ensemble des partenaires : Conseil régional, services déconcentrés de l'Etat (DJSCS, Dac), Préfecture (Sous-préfet Cohésion sociale), Agence Régionale de Santé (ARS) de Guyane, Rectorat de Guyane, Parc Amazonien de Guyane (PAG), Caf, Cnes, etc. Cette démarche partenariale s'étend au niveau national puisque l'Acsé et le Ministère des Outre-mer (DéGéOM) soutiennent directement le projet.

Cette fonction d'accompagnement nécessite une grande souplesse dans sa mise en œuvre. D'où la décision d'internaliser, au sein du CRPV de Guyane, la réalisation du programme d'actions, et de développer une approche expérimentale. Il s'agit en effet de :

- combiner une approche statistique et une approche qualitative ;
- intégrer les regards aussi bien des chercheurs que des professionnels de terrain ;
- inclure l'ensemble des parties-prenantes (Etat local, Etat national, collectivités territoriales, agences, éducation nationale, associations, etc.) aux questions de jeunesse ;
- produire du contenu (sur les « jeunes » en Guyane) mais aussi mener une réflexion sur les méthodes d'observation et d'analyse ;
- proposer non seulement des axes structurants pour une politique de jeunesse mais également des projets/ dispositifs/expérimentations sociales innovants.

Concrètement cette démarche se décline en trois phases :

- Phase 1 : réalisation d'un état des lieux, avec l'Insee Antilles-Guyane, de la situation des jeunes adultes, en articulant des données quantitatives et des données qualitatives issues des recherches en sciences humaines et sociales ; élaboration d'un tableau de bord d'indicateurs statistiques pertinents (comparables dans le temps et dans l'espace) pour observer les conditions de vie des jeunes adultes. Le rapport CRPV-Insee ainsi que les analyses thématiques spécifiques du CRPV seront disponibles prochainement.

- Phase 2.1 : réalisation d'une enquête *quantitative* auprès d'un échantillon représentatif des 16-25 ans résidant en Guyane. Le rapport rédigé avec Frédéric Plantoni, chercheur à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) sera disponible d'ici fin 2013. Ce sont les résultats de cette enquête que nous présentons dans cet article.

- Phase 2.2 : réalisation d'une enquête *qualitative* pour mieux comprendre les trajectoires sociobiographiques (parcours migratoire, résidentiel, scolaire, professionnel, etc.) des jeunes, et évaluer leur degré d'autonomie/ indépendance.

La définition, en 2006-2007, de la géographie prioritaire en Guyane fut délicate. « Les critères de sélection des quartiers prioritaires sur le territoire national, notamment les indicateurs socio-économiques, ne furent pas opérants dans ce département. Il y a peu de données à l'échelle infracommunale ce qui rend impossible la délimitation de « quartiers » ou secteurs présentant des caractéristiques socio-économiques particulières. »

L'échelle d'observation actuellement la plus fine en Guyane est l'Iris, bien moins précise que le carroyage disponible en métropole ou dans certains DOM (La Réunion ; La Martinique). En outre les périmètres Iris (établi par l'Insee) ne recouvrent que très partiellement la géographie prioritaire de la politique de la ville (Zus, Cucs, ZFU, etc.), de l'Education nationale ou encore du ministère de l'Intérieur (Zones de Sécurité Prioritaire).

L'analyse globale du profil des 16-25 ans dans les communes Cucs fait apparaître que les jeunes des quartiers prioritaires de Guyane recoupent les mêmes profils et connaissent les mêmes difficultés que ceux de métropole, mais de manière beaucoup plus prononcée (**tableau 2**) : les habitants

ont plus souvent la nationalité étrangère ou française par acquisition ; ils sont plus souvent issus des milieux populaires (et à l'inverse moins issus de milieux favorisés ou des classes moyennes) ; ils ont davantage d'enfants et sont plus nombreux à toujours habiter chez leurs parents.

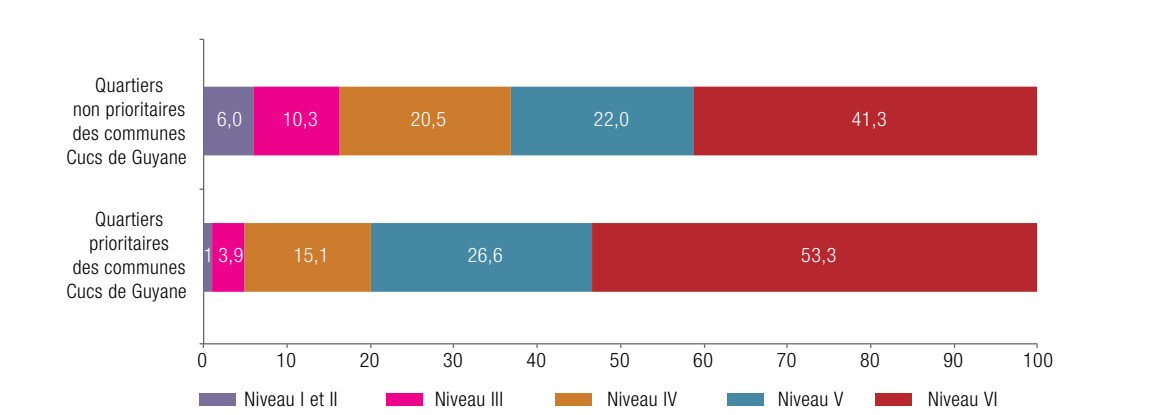
Tableau 2
Répartition des jeunes en quartiers (non) prioritaires de Guyane selon le sexe, la nationalité et l'origine sociale (en %)

Part des jeunes	Quartiers prioritaires de Guyane	Quartiers non prioritaires des communes Cucs de Guyane
hommes	48,5	47,1
de nationalité étrangère	24,0	19,7
de nationalité française par acquisition	27,3	17,2
scolarisés (secondaire et supérieur)	42,8	48,8
issus de milieux défavorisés*	52,2	42,9
issus de milieux favorisés	3,7	6,6
ayant au moins un enfant	28,6	21,2
ayant décohabité	17,9	28,0

Source: CRPV Guyane, Enquête Démarche Jeunesse, 2012.
Champ: 16-25 ans dans les communes Cucs de Guyane.
Traitement: CRPV.
 * Le milieu social est évalué à partir de la catégorie socio-professionnelle de la mère tel qu'il a été déclaré par l'interviewé lors de l'enquête. «Défavorisé» = Ouvrier, Jobbeur (activité informelle rémunérée), Chômeur, Autre personne sans activité professionnelle; «Moyen»: Agriculteur, Artisans/commerçants/ chefs d'entreprise, Employé, Profession intermédiaire; «Favorisé»: Cadres et professions intellectuelles supérieures.

Parmi ceux qui ne sont plus en étude, le niveau de diplôme obtenu est plus faible dans les quartiers prioritaires que dans les quartiers voisins des mêmes communes : les jeunes ont ainsi moins souvent un niveau supérieur au Bac et beaucoup plus souvent un niveau CAP/BEP et inférieur ou égal au brevet (**graphique 2**).

Graphique 2
Répartition des 16-25 ans non scolarisés selon leur niveau de diplôme



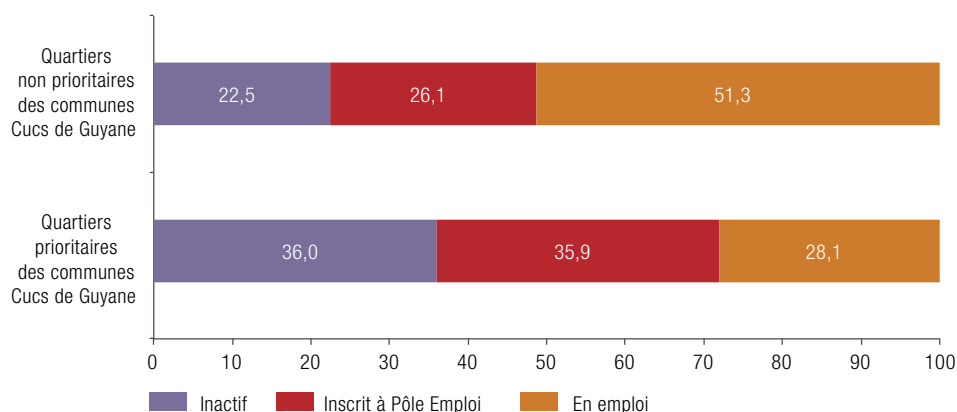
Source: CRPV Guyane, Démarche Jeunesse, 2012.
Note de lecture: Niveau VI = brevet des collèges et inférieur; Niveau V = CAP/BEP; Niveau IV = Bac; Niveau III = Bac +2; Niveau I et II = Bac + 3 et supérieur.
Champ: 16-25 ans non scolarisés de Guyane.
Traitement: CRPV.
Lecture: 41,3% des 16-25 ans non scolarisés ont un diplôme inférieur ou égal au brevet dans les quartiers non prioritaires des communes Cucs de Guyane, contre 53, 3 % dans les quartiers prioritaires de ces communes.

Ils sont aussi dans une situation plus difficile vis-à-vis de l'emploi : les jeunes des quartiers prioritaires qui ont arrêté leurs études sont plus souvent inactifs ou demandeurs d'emploi, alors qu'ils sont plus souvent employés dans les autres quartiers (**graphique 3**).

A niveau de diplôme équivalent, les jeunes des quartiers prioritaires éprouvent systématiquement plus de difficultés à obtenir un emploi (**graphiques 4**).

Graphique 3

Répartition des 16-25 ans non scolarisés selon leur statut d'emploi (en %)



Source : CRPV Guyane, Démarche Jeunesse, 2012.

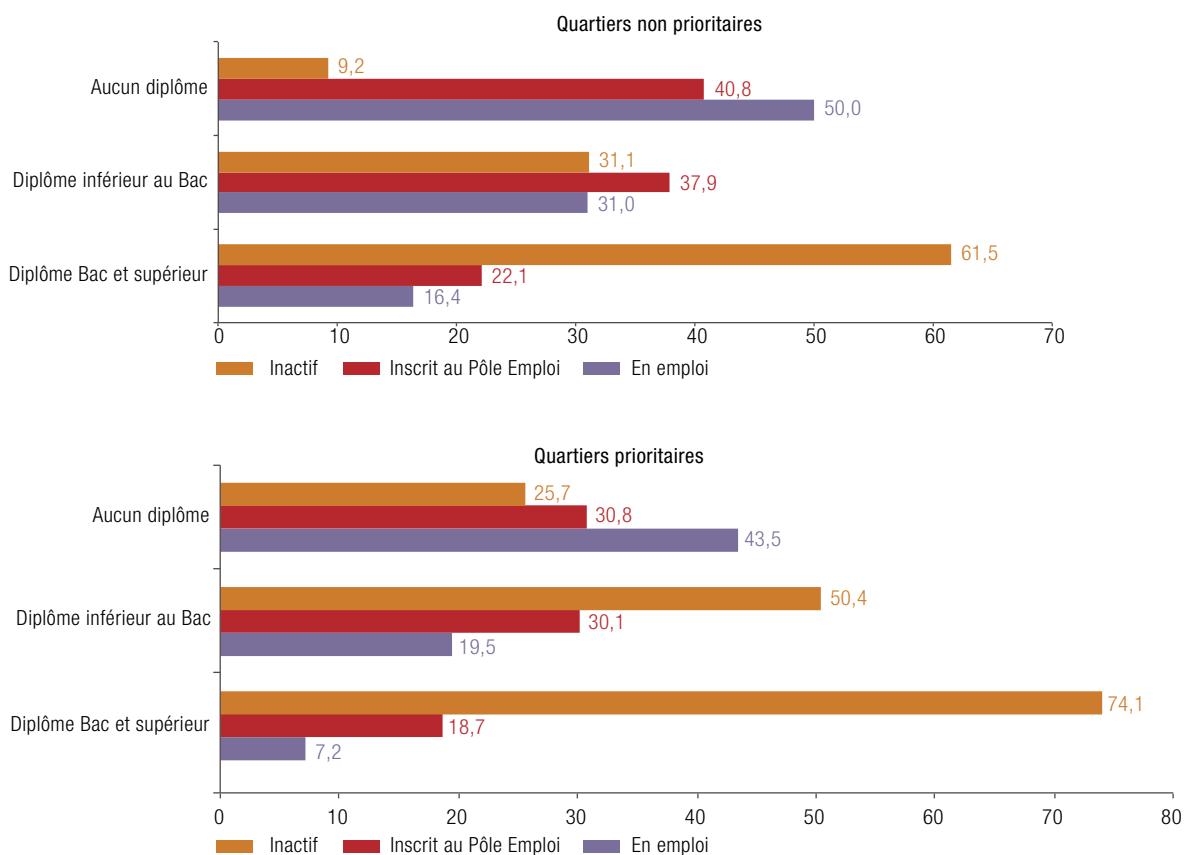
Champ : 16-25 ans non scolarisés de Guyane.

Traitement : CRPV.

Lecture : Dans les communes Cucs de Guyane, 26,1 % des 16-25 ans non scolarisés des quartiers non prioritaires sont inscrits à Pôle Emploi contre 35,9 % des 16-25 ans non scolarisés des quartiers prioritaires.

Graphiques 4

Répartition des jeunes non scolarisés selon le statut et le niveau de diplôme (en %)



Source : CRPV Guyane, Démarche Jeunesse, 2012.

Champ : 16-25 ans non scolarisés des communes Cucs de Guyane.

Traitement : CRPV.

Lecture : Parmi les jeunes des quartiers non prioritaires qui ne disposent d'aucun diplôme, seuls 9,2 % d'entre eux sont inactifs contre 25,7 % dans les quartiers prioritaires.

Modèle «Evaluation des disparités entre sous populations» (EDESP)

Les outils usuels issus des statistiques multivariées ne permettent guère de mesurer l'hétérogénéité entre différentes sous populations³. Ce constat nous a poussés à développer un indicateur afin d'évaluer le degré de proximité de plusieurs sous-populations.

Dans le cadre de cet article, nous nous intéressons aux disparités entre : les jeunes des quartiers prioritaires d'une commune Cucs (QP), les jeunes des quartiers non prioritaires de cette même commune (QNP) et les jeunes des quartiers prioritaires de l'ensemble des communes Cucs de Guyane (QPG).

L'objectif est d'évaluer si, au regard de certaines variables, QP est plus proche de QNP (auquel cas c'est la variable géographique qui est la plus discriminante) ou si à l'inverse QP est plus proche de QPG (auquel cas c'est la variable « quartier prioritaire » qui est la plus discriminante).

Les variables considérées dans notre étude sont :

- Variables *démographiques* : sexe, âge, nationalité, profession et catégorie socioprofessionnelle de la mère, lieu de naissance des parents.
- Variables de *conditions de vie* (CV) : statut (en étude, en emploi, inscrit à Pôle Emploi, inactif), niveau de diplôme, avoir au moins un enfant, statut de (dé) cohabitant, type de logement occupé, étendue de fratrie, revenus, origine des revenus, types de revenus sociaux perçus.
- Variables de *perception* : difficulté d'être jeune en Guyane, comparaison de ses futures conditions de vie

avec celles de ses parents, sentiment de discrimination, définition d'« être adulte », lieu de vie souhaité pour sa vie d'adulte, optimisme pour son avenir, aspirations personnelles, optimisme pour son avenir professionnel.

- Variables de *pratique* : degré de mobilité, activités économiques informelles (« jobs »), usages des TIC, activités culturelles, engagement associatif.

Pour construire l'indicateur nous procédons en trois étapes :

- *Etape 1 : répartition des effectifs des sous-populations selon les variables considérées.* Pour chacune des variables explicatives nous affichons la répartition, en %, des populations QP, QNP et QPG.

- *Etape 2 : calcul des écarts entre chaque sous-population.* Nous calculons, pour chacune des modalités des variables explicatives, les écarts de répartition entre QP et QNP d'un côté et entre QP et QPG de l'autre. Puis nous sommons les valeurs absolues de ces écarts.

Deux analyses sont ainsi possibles :

- Observer les deux scores bruts obtenus (Ecart QP/QNP et Ecart QP/QPG) : plus les résultats obtenus sont élevés, plus les trois sous-populations sont hétérogènes.
- Comparer les deux scores écarts obtenus : plus l'écart QP/QNP est supérieur à celui QP/QPG, plus le fait d'habiter en quartier prioritaire est déterminant par rapport à la localité.

Exemple pour deux variables démographiques (âge et sexe) pour les 16-25 ans de l'île de Cayenne :

Ile de Cayenne	Etape 1			Etape 2	
D-Age	QP	QNP	QPG	Ecart QP/QNP	Ecart QP/QPG
< 20 ans	51	49,7	47,2	1,3	3,8
20 ans et plus	49	50,3	52,8	-1,3	-3,8
Total	100	100	100	2,6	7,6
D-Sexe	QP IdC	QNP IdC	QPG	Ecart QP/QNP	Ecart QP/QPG
Femme	55,3	55,5	51,5	-0,2	3,8
Homme	44,7	44,5	48,5	0,2	-3,8
Total	100	100	100	0,4	7,6

Source : CRPV Guyane, Démarche Jeunesse, 2012.

Dans le cas ci-dessus, les écarts sont faibles (moins de 10 points) donc les populations sont assez homogènes en matière d'âge ou de sexe. Les jeunes des QP de l'île de Cayenne sont malgré tout plus proches des QNP que des autres QP de Guyane. La dimension « locale » semble donc plus déterminante que la dimension « quartier prioritaire ».

Etape 3 : représentation graphique

La dernière étape de l'analyse consiste à représenter graphiquement les informations obtenues. Les données

constituent un nuage de points. Chaque point correspond à une variable (par exemple l'âge ou le sexe) dans un repère à deux dimensions :

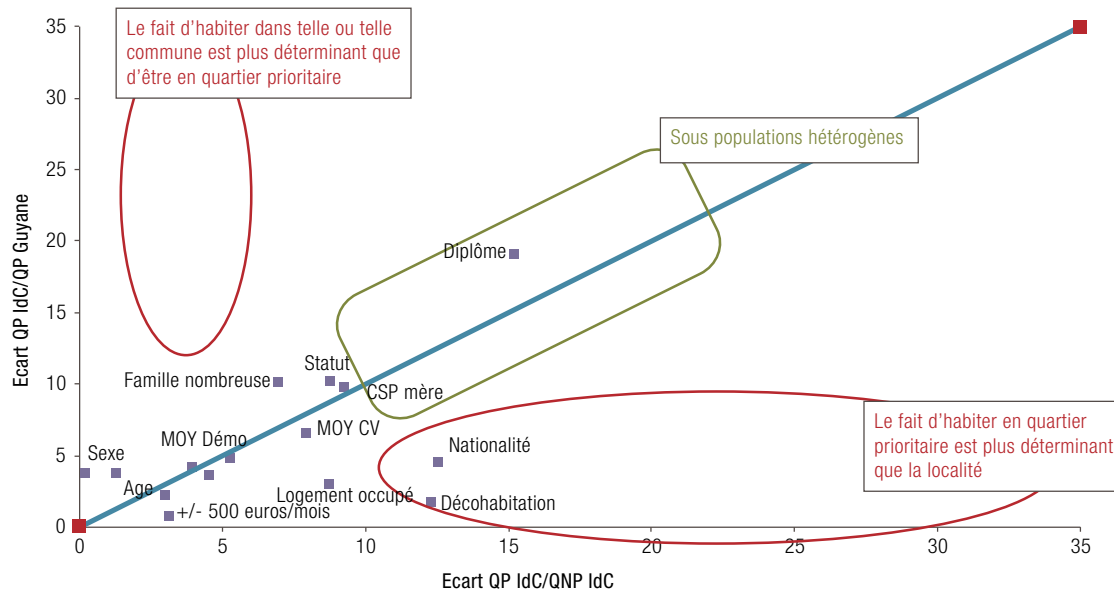
- en ordonnée : les écarts QP/QPG.
- en abscisse : les écarts QP/QNP.

Enfin, il est possible de calculer la moyenne des écarts pour plusieurs variables (démographiques par exemple) et de la représenter de la même manière dans le nuage de points.

3. L'analyse factorielle de correspondance permet de faire apparaître des typologies en regroupant des modalités de différentes variables mais elle ne donne pas un indicateur d'hétérogénéité d'une population globale. Le test du Khi-deux permet, lui, d'évaluer s'il existe un lien statistique entre deux variables, mais il ne permet pas de distinguer les sous-groupes correspondant aux modalités d'une des variables. L'analyse de variances intragroupe – ANOVA – correspond davantage à ce que nous cherchons mais elle s'applique à des variables qualitatives et quantitatives, or nous avons exclusivement affaire à des variables qualitatives

Modèle «Evaluation des disparités entre sous populations» (suite)

Exemple de représentation graphique : écarts entre QP et QNP sur l'île de Cayenne pour les variables de démographie et de conditions de vie



Source : CRPV Guyane, Démarche Jeunesse, 2012.

Champ : Communes Cucs de Guyane.

Traitement : CRPV.

Lecture : Pour l'île de Cayenne les différences les plus nettes entre QP et QNP sont en termes de nationalité ou de mode d'habitation (décohabitation).

D'importantes différences territoriales parmi les 16-25 ans de Guyane

La diversité de situations des communes guyanaises entre elles pose la question suivante : l'écart est-il plus fort entre quartiers prioritaires et non prioritaires d'une même commune ou entre les quartiers prioritaires d'une commune et ceux des autres communes

Cucs ? Pour mesurer ces disparités, un modèle (**encadré Modèle «Evaluation des Disparités Entre Sous Populations»**) a été utilisé pour analyser les situations respectives des quartiers de Saint-Laurent du Maroni, Kourou et Cayenne.

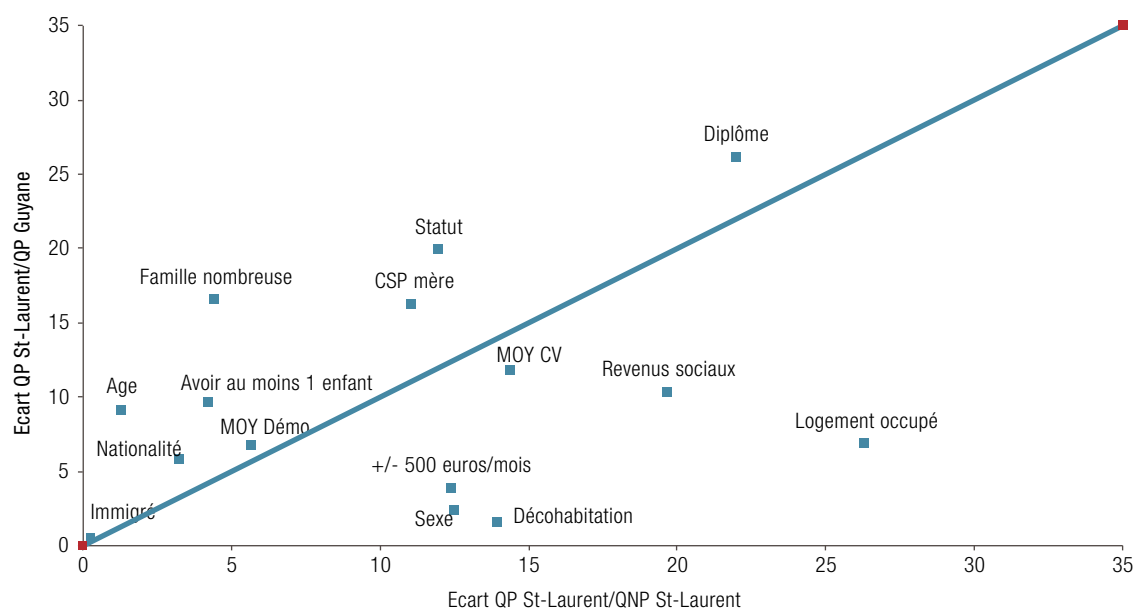
Les jeunes adultes des quartiers prioritaires de Saint-Laurent du Maroni : un double décrochage

L'analyse sur Saint-Laurent du Maroni montre ainsi que les jeunes des quartiers prioritaires se distinguent assez nettement des jeunes des quartiers non prioritaires de Saint-Laurent⁴ et des jeunes

des quartiers prioritaires des autres communes de Guyane. C'est surtout en matière de conditions de vie que les disparités sont les plus nettes (**graphique 5**).

Graphique 5

Quartiers prioritaires à Saint-Laurent du Maroni : variables de démographie et de conditions de vie



Source : CRPV Guyane, Démarche Jeunesse, 2012.

Champ : Communes Cucs de Guyane.

Traitement : CRPV.

Lecture : La plupart des variables sont éloignées aussi bien de l'origine du repère (signifiant une hétérogénéité des trois sous populations) que de la bissectrice (signifiant un écart plus net tantôt vis-à-vis des QNP, tantôt vis-à-vis des autres QP de Guyane).

Les différences entre quartiers prioritaires et non prioritaires sont nettes en termes de sexe (beaucoup de femmes dans les quartiers prioritaires), de milieu social d'origine (davantage défavorisé), de

diplôme ou de statut d'emploi (moins de scolarisés, plus d'inactifs). En revanche, peu de différences en termes de nationalité (française, française par acquisition, ou étrangère).

Tableau 3

Répartition des jeunes en quartiers prioritaires et non prioritaires de Saint-Laurent selon le sexe, la nationalité et l'origine sociale (%)

Part des jeunes	Quartiers prioritaires (QP)	Quartiers non prioritaires (QNP)
femmes	49	37
de nationalité étrangère	22	22
de nationalité française par acquisition	33	30
issus de milieux défavorisés	81	70
issus de milieux favorisés	1	2
n'ayant aucun diplôme (parmi les non scolarisés)	58	40
ayant un diplôme bac ou supérieur (parmi les non scolarisés)	4	8
en études	28	38
en emploi	11	13
Inactifs	33	28

Source : CRPV Guyane, Enquête Démarche Jeunesse, 2012.

Champ : 16-25 ans dans les communes Cucs de Guyane.

Traitement : CRPV.

Lecture : 4 % des jeunes non scolarisés des quartiers prioritaires de Saint-Laurent ont un diplôme supérieur au Bac contre 8 % pour les jeunes non scolarisés des quartiers non prioritaires.

4. Rappelons que 90 % des 16-25 ans habitent un QP, la comparaison QP/QNP doit donc être relativisée puisqu'il existe assez peu de jeunes habitant des quartiers non prioritaires.

Les jeunes adultes des quartiers prioritaires de Kourou : de fortes disparités par rapport aux quartiers non prioritaires

Niveau de diplôme et statut d'emploi sont des variables particulièrement discriminantes à Kourou. C'est aussi le cas, quoique dans une moindre

mesure, du milieu social et de la nationalité (moins de nationalité française de naissance dans les quartiers prioritaires) (**tableau 4**).

Tableau 4

Répartition des jeunes en quartiers (non) prioritaires de Kourou selon le sexe, la nationalité et l'origine sociale (en %)

Part des jeunes	Quartiers prioritaires (QP)	Quartiers non prioritaires (QNP)
femmes	43	50
de nationalité étrangère	31	29
de nationalité française par acquisition	30	12
issus de milieux défavorisés	55	48
issus de milieux favorisés	2	4
n'ayant aucun diplôme (parmi les non scolarisés)	34	24
ayant un diplôme bac ou supérieur (parmi les non scolarisés)	15	24
scolarisés (secondaire ou supérieur)	46	47
en emploi	18	29
inactifs	18	11

Source : CRPV Guyane, Enquête Démarche Jeunesse, 2012.

Champ : 16-25 ans dans la commune de Saint-Laurent du Maroni.

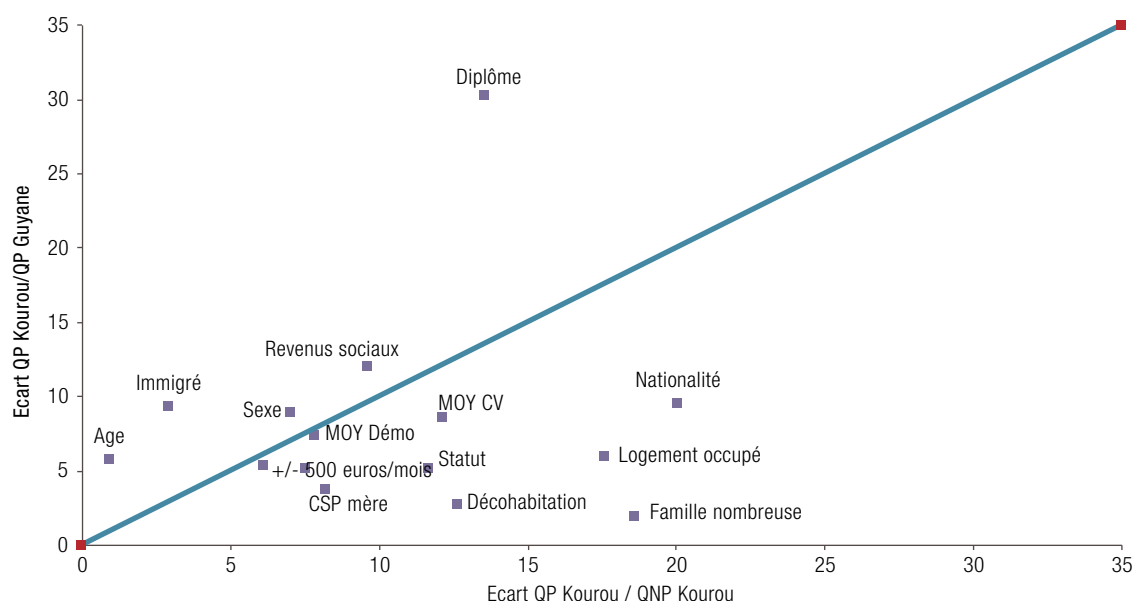
Traitement : CPRV.

Comme le montre le **graphique 6**, la particularité de Kourou tient plus globalement aux décalages très nets entre les quartiers prioritaires et non prioritaires en matière de conditions de vie. Les différences en

termes de perceptions (ou même de démographie) sont en revanche beaucoup moins sensibles (moins de 7 points d'écart global).

Graphique 6

Quartiers prioritaires à Kourou : variables de démographie et de conditions de vie



Source : CRPV Guyane, Démarche Jeunesse, 2012.

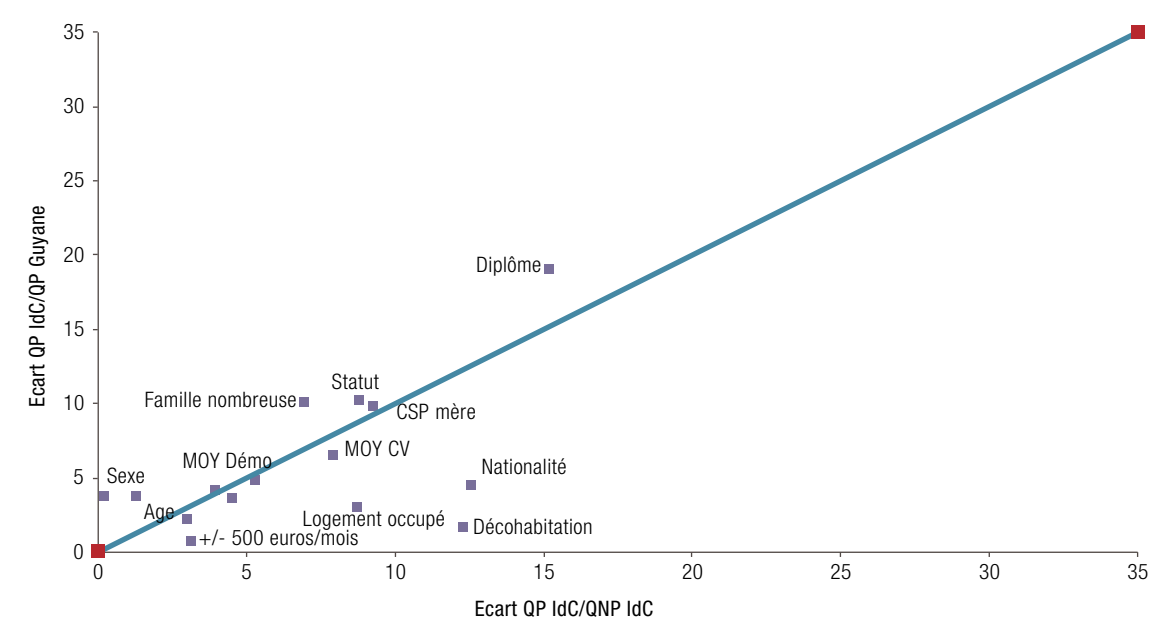
Champ : Communes Cucs de Guyane.

Traitement : CRPV.

Les jeunes adultes des quartiers prioritaires de l’île de Cayenne : une relative homogénéité

A la différence des deux territoires précédents, les jeunes de l’île de Cayenne (Cayenne, Matoury, Rémire Montjoly) semblent dans des situations sociales et dans des modes de perception relativement homogènes (graphique 7).

Graphique 7
Quartiers prioritaires sur l’île de Cayenne : variables de démographie et de conditions de vie



Source : CRPV Guyane, Démarche Jeunesse, 2012.
Champ : Communes Cucs de Guyane.
Traitement : CRPV.

Les différences les plus sensibles entre quartiers prioritaires et non prioritaires concernent les variables de nationalité (beaucoup moins de nationalité française de naissance dans les quartiers prioritaires), de mode d’habitation (décohabitation et type de logement occupé), de niveau de diplôme ou de statut d’emploi (tableau 5).

Tableau 5
Répartition des jeunes en quartiers (non) prioritaires de l’île de Cayenne selon le sexe, la nationalité et l’origine sociale (en %)

Part des jeunes	Quartiers prioritaires (QP)	Quartiers non prioritaires (QNP)
femmes	55	54
de nationalité étrangère	24	23
de nationalité française par acquisition	18	17
issus de milieux défavorisés	46	37
issus de milieux favorisés	5	8
n’ayant aucun diplôme (parmi les non scolarisés)	38	26
ayant un diplôme bac ou supérieur (parmi les non scolarisés)	28	43
scolarisés (secondaire ou supérieur)	50	51
en emploi	19	27
inactifs	14	9

Source : CRPV Guyane, Enquête Démarche Jeunesse, 2012.
Champ : 16-25 ans dans les communes de l’île de Cayenne.
Traitement : CPRV.

Un « effet système » plutôt qu'un « effet quartier »

Résider dans un quartier prioritaire n'explique pas, toute chose égale par ailleurs, le fait d'être sans emploi, d'être non diplômé ou encore de considérer qu'il est « difficile » d'être jeune en Guyane. L'effet quartier n'est donc pas sensible, même pour des territoires comme Saint-Laurent du Maroni. Les disparités identifiées plus haut témoignent pour-

tant d'un véritable décalage entre les jeunes des quartiers prioritaires et les autres. Mais ce décalage, variable selon les territoires, s'explique davantage par la combinaison de plusieurs handicaps socio-économiques que par le seul « effet quartier ». C'est un effet « système ».

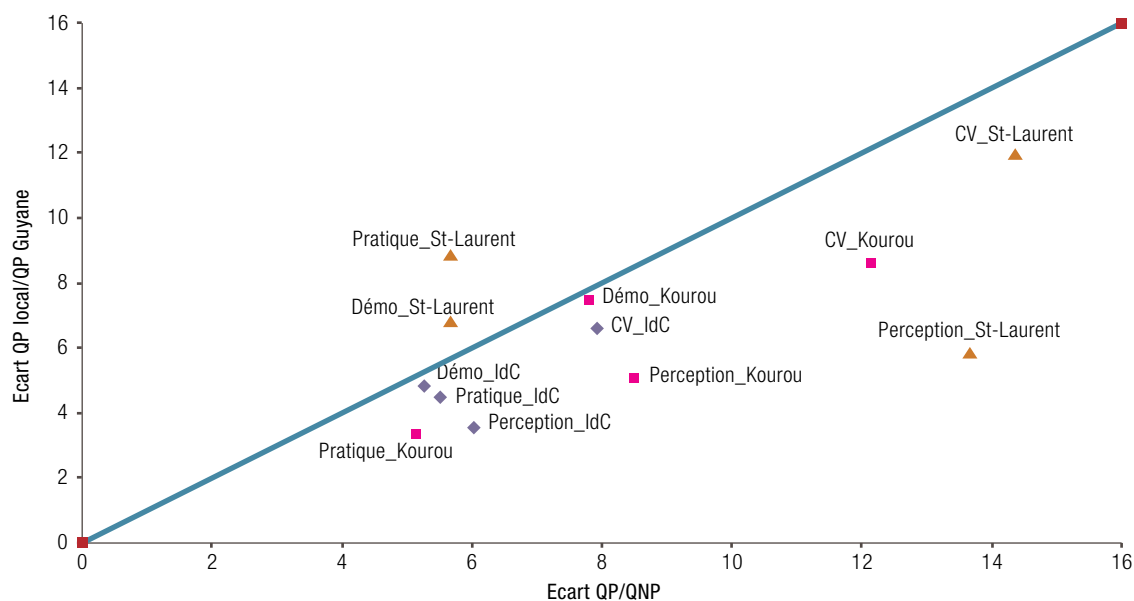
Les conditions de vie discriminent les jeunes de Guyane, et tout particulièrement les jeunes des quartiers prioritaires

Parmi les types de variables étudiés, les conditions de vie apparaissent comme les plus discriminantes, aussi bien pour distinguer les quartiers prioritaires des quartiers non prioritaires d'une même commune que pour distinguer les com-

munes Cucs entre elles (**graphique 8**). Les politiques scolaire et sociale doivent donc être le socle des autres politiques publiques (emploi, intégration, culture) pour que ces dernières soient efficaces.

Graphique 8

Quartiers prioritaires en Guyane : moyennes des variables de démographie, de conditions de vie, de perception et de pratique



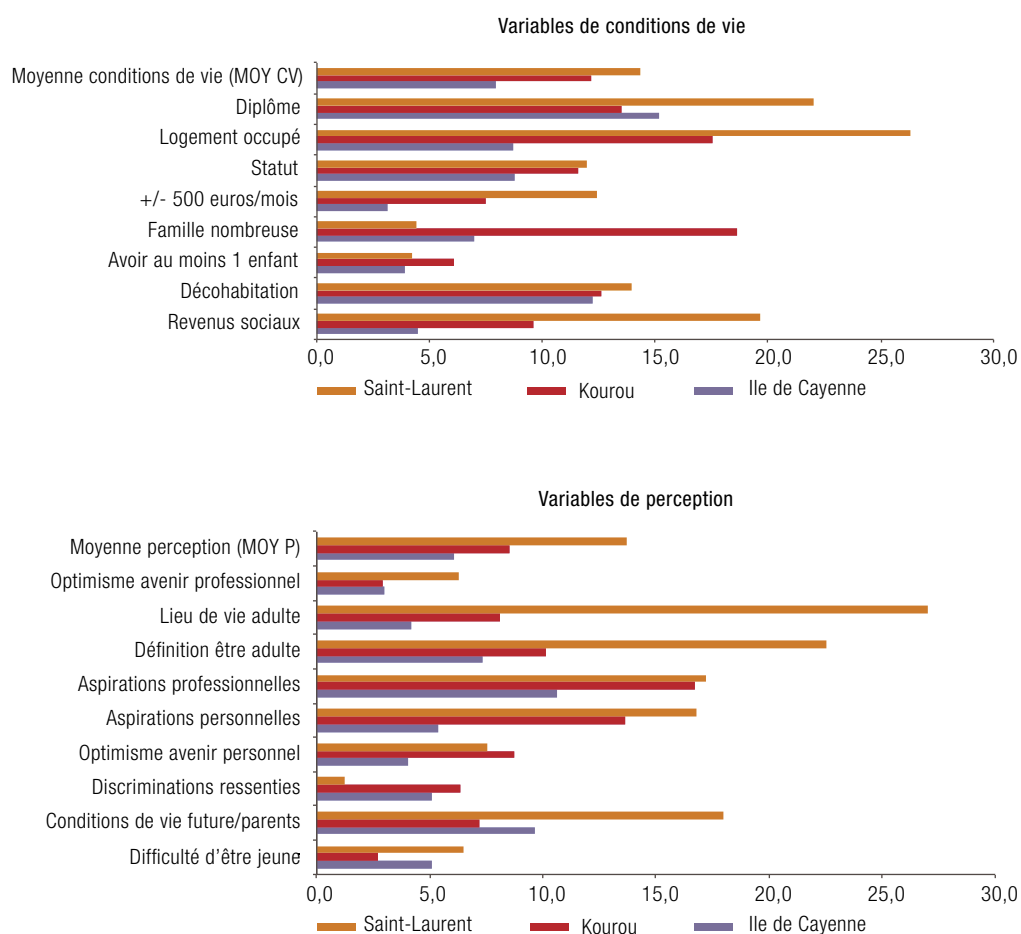
Source: CRPV Guyane, Démarche Jeunesse, 2012.
 Champ: Communes Cucs de Guyane.
 Traitement: CRPV.

Notons enfin que les écarts forts entre quartiers prioritaires et quartiers non prioritaires en termes de conditions de vie coïncident avec les écarts en termes de perceptions/représentations. La percep-

tion plus ou moins positive de sa vie présente (et de son avenir) semble ainsi directement liée aux conditions de vie plus ou moins favorables que connaissent les jeunes (**graphiques 9**).

Graphiques 9

Ecarts entre quartiers prioritaires et non prioritaires selon les territoires pour les variables de conditions de vie et de perception



Source : CRPV Guyane, Démarche Jeunesse, 2012.

Champ : Communes Cucs de Guyane.

Traitement : CRPV.